

Parc national des Ecrins

Objectif 06: Renforcer la gestion des ressources agropastorales et forestières

Principales mesures non réglementaires de l'aire d'adhésion, dont l'application dans le coeur concourt à l'atteinte de cet objectif

[...]

- **Mesure 3.6.3. Aider à la prévention des dommages dus aux grands prédateurs**

S'applique en coeur de parc comme en aire d'adhésion, sous réserve du respect des modalités d'application de la réglementation du coeur de parc ou des règlements nationaux en vigueur.

Mêmes rôles qu'en aire d'adhésion.

[...]

Page 113 de la Charte PNE

Référence ID de l'article : #2497

Auteur : Alicia Lambert

Dernière mise à jour : 2014-05-16 11:07